

Janzé, le 4 octobre 2017

Le Président du SIEFT
À

Monsieur CARDINAL
Le Pavillon
35240 LE THEIL DE BRETAGNE

Objet : Captage de « la Cité » - Réunion d'information
Affaire suivie par Mathilde BAZIN

Monsieur,

A la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS), le SIE de la Forêt du Theil a engagé des études concernant l'actualisation des périmètres de protection du captage de la Cité.

Une zone d'étude a été délimitée (voir plan joint), sur laquelle sera réalisée une étude agricole et environnementale, confiée au bureau d'étude CALLIGEE.

Cette étude vise à effectuer un état des lieux du secteur en termes de sensibilité des sols, d'occupation des sols et des activités. Elle permettra à un hydrogéologue agréé de proposer une délimitation des périmètres de protection du captage et les servitudes associées.

D'après nos informations, vous exploitez des terres sur cette aire d'étude. A ce titre, vous êtes conviés à la réunion de lancement de cette étude, organisée par le Syndicat des Eaux et rassemblant toutes les personnes exploitantes ou utilisant des parcelles dans la zone d'étude.

Cette réunion aura lieu le **lundi 9 octobre 2017 à 14H00** à la salle n° 2 Cour de la Mairie à RETIERS.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président
Jean Pierre MARTIN



Janzé, le 4 octobre 2017

Le Président du SIEFT
À

Monsieur le Maire
Mairie de COESMES
14 Haute Rue
35134 COESMES

Objet : Captage de « la Cité » - Réunion d'information
Affaire suivie par Mathilde BAZIN

Monsieur le Maire,

A la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS), le SIE de la Forêt du Theil a engagé des études concernant l'actualisation des périmètres de protection du captage de la Cité.

Une zone d'étude a été délimitée (voir plan joint), sur laquelle sera réalisée une étude agricole et environnementale, confiée au bureau d'étude CALLIGEE.

Cette étude vise à effectuer un état des lieux du secteur en termes de sensibilité des sols, d'occupation des sols et des activités. Elle permettra à un hydrogéologue agréé de proposer une délimitation des périmètres de protection du captage et les servitudes associées.

L'aire d'étude s'étend sur trois communes : Retiers, Le Theil de Bretagne et Coësmes. D'après nos informations 18 agriculteurs y exploitent des terres.

Vous êtes conviés à la réunion de lancement de cette étude, organisée par le syndicat des Eaux de la Forêt du Theil et rassemblant les agriculteurs ainsi que toutes les personnes en charge de ce dossier.

Cette réunion aura lieu le **lundi 9 octobre 2017 à 14H00** à la salle n° 2 Cour de la Mairie à RETIERS.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président
Jean Pierre MARTIN



Janzé, le 21 septembre 2017

Le Président du SIEFT
À

Madame le Maire
MAIRIE DU THEIL DE BRETAGNE
2 Place de l'Eglise
35240 LE THEIL DE BRETAGNE

Objet : Captage de « la Cité » - Réunion d'information
Affaire suivie par Mathilde BAZIN

Madame le Maire,

A la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS), le SIE de la Forêt du Theil a engagé des études concernant l'actualisation des périmètres de protection du captage de la Cité.

Une zone d'étude a été délimitée (voir plan joint), sur laquelle sera réalisée une étude agricole et environnementale, confiée au bureau d'étude CALLIGEE.

Cette étude vise à effectuer un état des lieux du secteur en termes de sensibilité des sols, d'occupation des sols et des activités. Elle permettra à un hydrogéologue agréé de proposer une délimitation des périmètres de protection du captage et les servitudes associées.

L'aire d'étude s'étend sur deux communes : Retiers et Le Theil de Bretagne. D'après nos informations 18 agriculteurs y exploitent des terres.

Vous êtes conviés à la réunion de lancement de cette étude, organisée par le syndicat des Eaux de la Forêt du Theil et rassemblant les agriculteurs ainsi que toutes les personnes en charge de ce dossier.

Cette réunion aura lieu le **lundi 9 octobre 2017 à 14H00** à la salle n° 2 Cour de la Mairie à RETIERS.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président
Jean Pierre MARTIN

Janzé, le 21 septembre 2017

Le Président du SIEFT
À

Monsieur le Président
Chambre d'Agriculture d'Ille et Vilaine
Rue Maurice Le Lannou
35042 RENNES

Objet : Captage de « la Cité » - Réunion d'information
Affaire suivie par Mathilde BAZIN

Monsieur,

A la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS), le SIE de la Forêt du Theil a engagé des études concernant l'actualisation des périmètres de protection du captage de la Cité.

Une zone d'étude a été délimitée (voir plan joint), sur laquelle sera réalisée une étude agricole et environnementale, confiée au bureau d'étude CALLIGEE.

Cette étude vise à effectuer un état des lieux du secteur en termes de sensibilité des sols, d'occupation des sols et des activités. Elle permettra à un hydrogéologue agréé de proposer une délimitation des périmètres de protection du captage et les servitudes associées.

D'après nos informations, 18 agriculteurs exploitent des terres sur cette aire d'étude.

Vous êtes conviés à la réunion de lancement de cette étude, organisée par le syndicat des Eaux de la Forêt du Theil et rassemblant les agriculteurs ainsi que toutes les personnes en charge de ce dossier.

Cette réunion aura lieu le **lundi 9 octobre 2017 à 14H00** à la salle n° 2 Cour de la Mairie à RETIERS.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président
Jean Pierre MARTIN

Janzé, le 21 septembre 2017

Le Président du SIEFT
À

Monsieur le Maire
MAIRIE DE RETIERS
19 Bis rue G. Clémenceau
35240 RETIERS

Objet : Captage de « la Cité » - Réunion d'information

Affaire suivie par Mathilde BAZIN

Monsieur le Maire,

A la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS), le SIE de la Forêt du Theil a engagé des études concernant l'actualisation des périmètres de protection du captage de la Cité.

Une zone d'étude a été délimitée (voir plan joint), sur laquelle sera réalisée une étude agricole et environnementale, confiée au bureau d'étude CALLIGEE.

Cette étude vise à effectuer un état des lieux du secteur en termes de sensibilité des sols, d'occupation des sols et des activités. Elle permettra à un hydrogéologue agréé de proposer une délimitation des périmètres de protection du captage et les servitudes associées.

L'aire d'étude s'étend sur deux communes : Retiers et Le Theil de Bretagne. D'après nos informations 18 agriculteurs y exploitent des terres.

Vous êtes conviés à la réunion de lancement de cette étude, organisée par le syndicat des Eaux de la Forêt du Theil et rassemblant les agriculteurs ainsi que toutes les personnes en charge de ce dossier.

Cette réunion aura lieu le **lundi 9 octobre 2017 à 14H00** à la salle n° 2 Cour de la Mairie à RETIERS.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président
Jean Pierre MARTIN

M. DAUPHIN
La Coudre
35150 ESSE

GAEC OURY
La Bichère
35150 ESSE

M. MENAY
Le Rocher
35134 SAINTE COLOMBE

GAEC POULAIN
La Croix
35240 RETIERS

GAEC La Charpenterie
La Charpenterie
35134 COESMES

M. GAUDIN
La Borderie
35240 RETIERS

M. BOUCAULT DESILLE
Bas Freux
35240 MARCILLE ROBERT

M. GUENE
La Noë Ronde
35240 RETIERS

M. GUILLET
L'Audiais
35240 RETIERS

M. LEBRETON
La Chambre
35240 RETIERS

M. HEUDE
L'Angerie
35240 RETIERS

GAEC De La Hussonnière
M. JAVAUDIN
La Hussonnière
35240 LE THEIL DE BRETAGNE

M. Joël TEXIER
Les Bréjons
35150 ESSE

M. Suliac GLEMAULT
Gagné
35240 LE THEIL DE BRETAGNE

M. Nicola RATIVEL
Le Bois Noir
35134 THOURIE

M. Gérard CHEDMAIL
La Roche
35150 ESSE

M. POTIER
La Rangeonnière
35240 RETIERS

M. CHATELAIN
La Charpenterie
35134 COESMES

M. Le Président
Chambre d'Agriculture d'I et V
Rue Maurice Le Lannou
35042 RENNES

Mme Le Maire
MAIRIE
2 Place de l'Eglise
35240 LE THEIL DE BRETAGNE

Monsieur le Maire
MAIRIE
19 Bis rue G. Clémenceau
35240 RETIERS

Janzé, le 19 septembre 2017

Le Président du SIEFT
À

Madame, Monsieur,

Objet : Captage de « la Cité » - Réunion d'information
Affaire suivie par Mathilde BAZIN

Madame, Monsieur,

A la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS), le SIE de la Forêt du Theil a engagé des études concernant l'actualisation des périmètres de protection du captage de la Cité.

Une zone d'étude a été délimitée (voir plan joint), sur laquelle sera réalisée une étude agricole et environnementale, confiée au bureau d'étude CALLIGEE.

Cette étude vise à effectuer un état des lieux du secteur en termes de sensibilité des sols, d'occupation des sols et des activités. Elle permettra à un hydrogéologue agréé de proposer une délimitation des périmètres de protection du captage et les servitudes associées.

D'après nos informations, vous exploitez des terres sur cette aire d'étude. A ce titre, vous êtes conviés à la réunion de lancement de cette étude, organisée par le Syndicat des Eaux et rassemblant toutes les personnes exploitantes ou utilisant des parcelles dans la zone d'étude.

Cette réunion aura lieu le **lundi 9 octobre 2017 à 14H00** à la salle n° 2 Cour de la Mairie à RETIERS.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président
Jean Pierre MARTIN



Janzé, le 4 Octobre 2017

Le Président du SIEFT
À

Monsieur le Maire
Mairie de COESMES
14 Haute Rue
35134 COESMES

Objet : Captage de « la Cité » - Réunion d'information
Affaire suivie par Mathilde BAZIN

Monsieur le Maire,

A la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS), le SIE de la Forêt du Theil a engagé des études concernant l'actualisation des périmètres de protection du captage de la Cité.

Une zone d'étude a été délimitée (voir plan joint), sur laquelle sera réalisée une étude agricole et environnementale, confiée au bureau d'étude CALLIGEE.

Cette étude vise à effectuer un état des lieux du secteur en termes de sensibilité des sols, d'occupation des sols et des activités. Elle permettra à un hydrogéologue agréé de proposer une délimitation des périmètres de protection du captage et les servitudes associées.

L'aire d'étude s'étend sur deux communes : Retiers et Le Theil de Bretagne. D'après nos informations 18 agriculteurs y exploitent des terres.

Vous êtes conviés à la réunion de lancement de cette étude, organisée par le syndicat des Eaux de la Forêt du Theil et rassemblant les agriculteurs ainsi que toutes les personnes en charge de ce dossier.

Cette réunion aura lieu le **lundi 9 octobre 2017 à 14H00** à la salle n° 2 Cour de la Mairie à RETIERS.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président
Jean Pierre MARTIN



Aires d'études : captage de la Cité



Source: Scan 25 IGN, réalisation SMG 35, Avril 2016